



Communiqué

CONTRE LA PRIVATISATION DE LA POSTE VOTATION CITOYENNE

La Fédération pour une alternative sociale et écologique, le Nouveau Parti Anticapitaliste et le Parti de gauche soutiennent l'action du comité national contre la privatisation de la Poste.

Ensemble, ils appellent tous ceux et toutes celles qui considèrent le service postal comme un bien public indispensable à tous, à se rendre le 3 octobre 2009, dans tous les lieux où la votation citoyenne sera organisée pour dire NON à son démantèlement.

Le gouvernement profite de la crise financière pour accélérer sa politique de casse des services publics. Après GDF, bradé à Suez-Lyonnaise des Eaux et Edf à Véolia, il veut transformer la Poste en société anonyme, première étape vers la privatisation du service public postal.

Dans de nombreuses communes, la disparition des bureaux de poste est effective ou programmée. La privatisation aurait des conséquences désastreuses pour les salariés (emploi et conditions de travail) et pour les usagers (disparition des services de proximité).

Le démantèlement du service public postal s'inscrit dans la politique de « concurrence libre et non faussée » menée par le commission européenne depuis 20 ans et contenue dans les traités européens (Maastricht, Lisbonne, TCE rejetée par les FRANCAIS en 2005).

Sarkozy jure qu'il ne veut pas privatiser, mais les exemples d'ouverture de capital à France Télécom, Air France, EDF, GDF, etc... sont édifiants. A France Télécom, la part de l'Etat est passée de 80 % en 1997 à 27% aujourd'hui. 60 000 emplois ont été supprimés. Les conditions de travail se sont dégradées au point de conduire des salariés au suicide.

Il faut investir dans le service public.

L'Etat est capable de mobiliser 360 milliards d'euros pour les banques sans exigences sociales, ni contrôle de l'argent public. Il fait cadeau d'un bouclier fiscal aux grandes fortunes et multiplie les exonérations sociales aux entreprises. Alors il doit donner à la Poste, bien de la Nation et des Français depuis toujours, les moyens de mener à bien ses missions de service public.

A Metz, le 01.10.2009